COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'ARTHEMIS MUSIQUE

Prévue initialement le vendredi 6 novembre 2020
à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté
Vous avez déjà reçu la plupart de ces informations mais en fin de document vous trouverez les réponses aux questions posées ainsi qu'un extrait des principaux mails retour.

Réalisée via internet le VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020

ALLOCUTION DE BIENVENUE ET RAPPORT MORAL DES CO-PRESIDENTS

Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue.

Au nom de votre Conseil d'Administration c'est avec plaisir que nous ouvrons cette 24ème ASSEMBLEE GENERALE d'ARTHEMIS MUSIQUE,

C'est une sensation bizarre que commencer ainsi notre « réunion » alors que chacun d'entre nous se trouve seul face à son écran. Cependant nous aimons à croire que vous êtes nombreux à lire ces lignes, comme vous étiez nombreux l'an passé à la Ferme à Jazz. Alors, faisons un effort d'imagination : nous sommes à la tribune, vous êtes dans la salle en rangs serrés, contents d'être ensemble et attentifs à la situation de votre association.

Nous tenons en premier lieu à vous remercier tous de votre compréhension et de votre cohésion en cette période spéciale où tout est remis en cause en permanence : au moment de reprendre votre adhésion vous avez très majoritairement choisi de continuer avec Arthémis Musique et avez adhéré massivement pendant le mois d'octobre à un mode de fonctionnement contraignant.

Nous avons bien sûr une pensée pour ceux de nos adhérents qui n'ont pu reprendre le chant en raison de la maladie ou pour des motifs familiaux, et nous souhaitons bon vent à Koko Jury, membre fondateur et pilier de l'association pendant de nombreuses années, qui vient de quitter la région.

Nous vous demandons aussi un instant de recueillement en souvenir de notre amie Hushné, disparue après avoir beaucoup lutté contre la maladie fin 2019.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles et nouveaux adhérents des chœurs d'adultes, mais aussi aux jeunes de Void'jeunes et à leurs parents.

Merci à la ville de BOURG pour la mise à disposition, toujours gratuite, de la salle Marthe Suchel pour La Galère, Voidum, et Void'jeunes. Merci spécialement à Madame Sylviane CHENE, Maire-adjointe à la Culture, pour avoir su dissiper les malentendus concernant l'utilisation de cette salle et aussi pour le petit mot qu'elle a accepté de nous écrire dans le cadre de cette AG.

Merci encore à nos mécènes toujours généreux et à nos très nombreux sponsors qui ont accepté, dans leur très grande majorité, de ne pas demander le remboursement de leur chèque après l'annulation de notre concert.

Nous ne pouvons oublier la formidable équipe du CA, qui a continué à travailler après le 13 mars - en visioconférence et en sacrifiant les agapes de fin de réunion ! - pour assurer la continuité de l'association. Nous le redisons chaque année mais c'est un réel plaisir de travailler avec cette équipe à laquelle nous associerons notre webmaster Michel SAVERET, nos référents Paul TRICHARD et Tony STEEL, ainsi que nos trois contrôleurs des comptes, Anna JULLIEN, Roger DUBREUIL et Pierre HUGEL.

Jean-Claude LEGLISE quitte votre CA pour des motifs professionnels et nous le remercions pour son engagement et les services rendus pendant ces trois années et ses interventions toujours claires et argumentées lors de nos réunions. Si vous l'élisez, Michel VIGOUREUX, choriste de Voidum, le remplacera au sein du CA.

Enfin, il nous faut, bien sûr, remercier très chaleureusement, notre chef de chœur Vincent, pour son professionnalisme, son obstination à nous tirer vers le haut, mais aussi sa bienveillance et sa patience.

Venons-en maintenant au bilan moral de l'exercice 2019/2020

Si nous avions tenu cette AG au début mars 2020, nous aurions dit : « tout va très bien » ! Le début de saison avait été excellent avec deux beaux week-ends de rencontres - Jazz par chœur et le chœur féminin italien Adansonia, La Galère et Chœur Battant de St Saturnin les AVIGNON - puis plusieurs concerts pour les trois chœurs d'adultes. Les premiers pas de Void'jeunes étaient prometteurs et les réservations pour notre concert au théâtre, pour la première fois par internet avec des places numérotées, avaient battu tous les records avec des « guichets fermés » pour les deux séances dès le 15 février.

Mais le coup de frein a été brutal : nous avons dû, semaine après semaine annuler toutes nos manifestations et principalement le double concert au théâtre et la réception de nos amis de Namur. Pire, il n'a pas été possible de nous revoir en répétition avant la fin de la saison, à l'exception d'une dernière pour Void'jeunes fin juin.

Pour le Conseil d'Administration, il a fallu d'urgence gérer les conséquences du confinement (mise en activité partielle de Vincent), de l'annulation du théâtre (billetterie, sponsors) et préparer, sans beaucoup de visibilité, « la vie d'après » avec les inscriptions pour la nouvelle saison, les négociations un peu compliquées avec la Mairie pour la salle Marthe Suchel, le redémarrage de Void'jeunes dès la mi-septembre, l'élaboration du protocole sanitaire, l'organisation de la réunion de rentrée à Péronnas, etc...

Bien sûr, **nos finances**, dont Coco vous parlera en détail, ont souffert de la situation : vous verrez que notre exercice est assez fortement déficitaire dès lors que nous avons logiquement reporté sur 2021 les recettes publicitaires du programme non édité du concert 2020.

Une petite incidente à ce sujet : nous remercions vivement ceux de nos adhérents qui n'ont pas souhaité le remboursement de leurs billets de concert : ce sont environ 600€ qui ont été ainsi donnés à Arthémis Musique.

Globalement, nous ne sommes pas inquiets pour notre situation financière puisque l'excellente gestion de l'association depuis ses débuts nous a permis d'amasser au fil des ans un petit « matelas » qui nous permettra de faire face à cette crise.

Nous allons aborder maintenant **la situation et les perspectives pour la saison qui commence si difficilement.**

Nos **effectifs** sont en baisse assez sensible à La Galère, quasi stables sur les autres choeurs. C'est un mal pour un bien car il nous semble qu'un groupe de 80 choristes constitue une limite à ne pas dépasser.

S'agissant de **Void'jeunes,** le chœur n'a pu s'appuyer sur la belle dynamique du début de la saison passée pour grossir ses rangs par suite de l'annulation des concerts et du déficit d'exposition qui en a résulté. Nous espérons que la crise sanitaire laissera un peu de répit et que nous serons en mesure de pérenniser ce groupe vocal dont l'effectif est un peu « limite »...

Pour **Jazz par Chœur** la situation est autre : Christian Caille, que nous saluons et remercions chaleureusement, a décidé de ne pas continuer, malheureusement sans avoir pu dire au revoir au public lors du concert à la Ferme à Jazz prévu en juin. En septembre, la rencontre retour avec Adansonia en Italie a, elle aussi, été annulée et les choristes, toujours adhérents d'Arthémis Musique, se trouvent orphelins. Sachez néanmoins que les conditions d'une relance du chœur sont actuellement à l'étude au sein du CA.

Sur **les projets**, difficile de s'avancer dans les conditions actuelles. Notre souhait, et certainement le vôtre, est d'abord de retrouver un mode de fonctionnement régulier et normal. Nous avons totalement conscience de la frustration que vous éprouvez à chanter « distanciés », masqués, et en petits groupes, et, encore plus, comme maintenant, lorsque vous ne pouvez pas chanter du tout. Il nous faut néanmoins, comme le souligne Vincent, faire preuve de patience et d'optimisme.

Pour vous dédommager, un peu, de ces désagréments, le CA étudiera, quand la situation deviendra plus prévisible, la possibilité de faire un geste sur les cotisations.

Vous verrez dans les rapports suivants que nous avons programmé un certain nombre de **concerts** : notre souhait le plus cher est que nous puissions tenir et réussir notre concert au théâtre à la fois pour retrouver le public, être récompensés de tous nos efforts, et aussi pour la bonne santé de nos finances.

Nous en avons terminé et vous remercions de votre écoute.

N'hésitez pas à nous poser des questions ; il y sera donné réponse dans le compte rendu d'AG qui paraîtra dans l'espace « adhérents » de notre site.

N'oubliez pas non plus de voter les différentes résolutions qui vous sont proposées : approbation des rapports, renouvellement du tiers du CA, modification statutaire de changement de siège social.

Restez prudents, portez-vous bien et à bientôt.

INTERVENTION de Vincent GOVINDIN - Chef de Chœur

PATIENCE

Trop sérieusement :

Nous voilà à nouveau dans une situation contraignante, où faire ce que bon nous semble (à savoir, dans notre cas, nous retrouver pour partager autour du chant) ne nous est plus permis. Quand bien même cela est temporaire, il reste difficile d'accepter de se séparer de ce dont on nous prive. J'imagine donc certains d'entre vous pessimistes, sceptiques, agacés, etc. Quoiqu'il en soit, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, tous impactés par ce nouvel épisode.

Comme évoqué en répétition, tentons de ne pas oublier que l'objectif de cette mesure est de faire en sorte qu'« Aujourd'hui se passe mieux » pour que « Demain se passe bien ». Ainsi, quelles que soient nos opinions respectives et autres positionnements personnels quant aux décisions de nos «Gouvernants » (à la place desquels en aucun cas je ne souhaiterais être, ni ne saurais certainement mieux faire !), essayons de nous rappeler " LE BON " (c'est-à-dire la bonne intention qui a motivé cette initiative) afin de nous aider à ne pas subir, à accepter " LE MOINS BON " (conséquences fâcheuses de l'initiative) avec une certaine sérénité ; d'autant que l'aspect " durée " demeure incertain.

Moins sérieusement :

Bon, d'un autre côté, tout cela me " gonfle " doucement !
Je me faisais une telle joie de bien tous nous " secouer " lors de nos répétitions ; une pulpe bien mélangée : rien de tel !
Pas d'inquiétude cependant, quelques stères de bois à fendre tremblotent immobiles au fond du jardin

Tout simplement :

Concernant notre saison musicale, soyez rassurés : le cas de figure avait été envisagé autant que faire se peut, par le vigilant CA d'Arthémis et moi-même. D'où notre travail sur du répertoire ayant déjà été maîtrisé. Si concert de saison il y a, nous saurons assurer une prestation de qualité. Aussi, durant cette trêve automnale, les plus studieux continueront à réviser, mémoriser, chanter le répertoire de l'an passé. Les plus enthousiastes, quant à eux, sauront pleinement jouir de cette pause afin de profiter de ce qui s'offre à eux.

« Cuivis doloris remedium est patientia ». (P. Syrus) Prenez soin de vos proches et vous.

A très bientôt

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2019/2020
présenté par Caty CORON Vice-Présidente

DATES	GROUPES	LIEU	COMMENTAIRES
28/09/2019	JAZZ PAR CHŒUR	VILLEREVERSURE	Réception du groupe féminin italien ADANSONIA Organisation Arthémis Musique et Harmonie de Villereversure Echo du Suran
11 au 13/10/2019	LA GALERE	CIZE	Réception de la chorale CHŒUR BATTANT de Saint-Saturnin les Avignon Concert le 12 octobre à Cize au profit de l'association STEPH'ANDAVA
25/10/2019	ARTHEMIS MUSIQUE	BOURG EN BRESSE	Assemblée Générale à la Ferme à Jazz
02/11/2019	VOIDUM	PONT DE VAUX	Concert à la salle des Fêtes de Pont de Vaux avec en 1ere partie les POLYSONS D'HURIGNY. Concert au profit des Restos de Cœur
09/11/2019	VOIDUM	POLLIAT	Concert à la salle des Fêtes de Polliat avec en 1ere partie la chorale du CLUB DE L'AMITIE.
Décembre 2019	CHŒUR D'ENFANTS	ATTIGNAT	Spectacle avec l'harmonie et l'école d'Attignat
12/01/2020	LA GALERE	MATOUR	Concert en l'église de Matour avec en 1ere partie la chorale de Matour MATOUR DE CHANT
14/03/2020	JAZZ PAR CHŒUR	BOURG EN BRESSE	*Concert au Vox au profit de l'association un VELO POUR CHRISTIAN
28/03/2020	GALERE/VOIDUM	BOURG EN BRESSE	Double Concert annuel au Théâtre de Bourg en Bresse - deux séances - Avec la participation du chœur d'enfant
18/04/2020	LA GALERE	FOISSIAT	*Concert à la salle des fêtes de Foissiat avec la chorale de St Trivier sur Moignans LUTH EN JOIE Organisé par le comité des fêtes de Foissiat
Avril ou Mai 2020	JAZZ PAR CHŒUR	ISPRA - Italie	*Concert retour avec le groupe ADANSONIA
01 au 03/05/2020	VOIDUM	ATTIGNAT	*Réception de la chorale de Namur VOIX-CI VOIX-LA Concert le 2 mai 2020 au château de Salvert organisé par l'Harmonie d'Attignat
06/06/2020	LA GALERE	VILLETTE LES DOLE	*Concert avec et organisée par la chorale CHŒUR DE LOUE de Villette les Dole
12/06/2020	JAZZ PAR CHŒUR	BOURG EN BRESSE	*Concert à la Ferme à Jazz
Mai ou Juin 2020	VOIDUM	BOURG EN BRESSE	*Concert à la Chapelle des Jésuites Accompagné par le Chœur d'enfants

Annulés Covid

PREVISION D'ACTIVITES SAISON 2020/2021 présenté par
Caty CORON – Vice-Présidente

DATES	GROUPES	LIEU	COMMENTAIRES
24/10/2020	VOIDUM	NANTUA	Annulé cause Covid — Concert à la salle des Fêtes de Nantua avec les Chantres d'Ain en 1ere partie.
06/11/2020	Annulée en présentiel, organisée via internet		ASSEMBLEE GENERALE D'ARTHEMIS MUSIQUE
16/01/2021	LA GALERE	ST TRIVIER DUR MOIGNANS	Concert à la salle des Fêtes de St Trivier Sur Moignans avec en 1ere partie Luth En Joie.
06/03/2021	VOIDUM	CHARNAY LES MACON	Concert à la salle de Charnay les Macon organisé par l'association ACTEM - Voidum assure tout le spectacle
27/03/2021	VOID'JEUNES LA GALERE VOIDUM	BOURG EN BRESSE	Concert Annuel au théâtre de Bourg en Bresse
Mai ou Juin 2021	VOID'JEUNES VOIDUM	BOURG EN BRESSE	Concert à la Chapelle des Jésuites

RAPPORT FINANCIER
Jean-Claude GHERARDI – Trésorier

COMPTE DE RESULTAT 2019-2020

DEPENSES :31009,83€

Principaux postes :
La rémunération de Vincent, (10768€ + 700€ de forfaits mensuels frais de déplacement) a été maintenue au niveau de nos engagements contractuels malgré la période de chômage partiel. En contrepartie nous avons été indemnisés par l'Etat à hauteur de 2320€ (DRFIP Coronavirus), et les charges sociales (URSSAF et APICIL) ont été minimisées d'environ 1600€ soit une prise en charge globale d'environ 4000€
Le concert du théâtre annulé n'a engendré que l'impression des billets numérotés pour un montant de 562€.
Les autres concerts pour un montant de 7550€ concernent la réception des chorales d'Adansonia (Jazz par Chœur) et de St Saturnin (La Galère) ainsi que le déplacement à Matour (La Galère). Les réceptions entre échanges de chorales distantes de BOURG induisent des frais quasiment fixes de 4000€.

RECETTES :24693,34€

Mécénats et Dons 5214€
4520€ collectés au titre du Mécénat d'entreprise et 694€ de dons liés à l'abandon des places payées pour le théâtre. D'autres dons ont été comptabilisés sur l'exercice en cours. Les publicités (9510€) liées au programme du théâtre ont été encaissées mais affectées sur l'exercice en cours. Seulement 3 annonceurs ont demandé le remboursement de leur pavé publicitaire et 4 n'ont pas encore honoré leur facture, nous les contacterons pour savoir s'ils veulent figurer sur le programme du théâtre de cette année.
DRFIP Coronavirus 2520€

Comme indiqué précédemment, prise en charge par l'Etat du chômage partiel de Vincent *(Mars, Avril, Mai, Juin)*
Cotisations Adhérents 14760€
A noter que le montant des cotisations bénéficiait d'une réduction depuis 2 années, et que ce montant ne suffit pas à couvrir, en année normale, les charges et le salaire de Vincent.
Autres Concerts 2328€
Participations des choristes aux réceptions d'Andasonia, St Saturnin et au déplacement de Matour
Produits financiers 22€
Compte tenu de la crise sanitaire, le Crédit Mutuel, selon les directives gouvernementales, a pris la décision de verser les intérêts des Parts Sociales au 30 septembre 2020 et non en mai comme habituellement sous condition que ces intérêts soient réinvestis en Parts Sociales et non conservés en liquidités ; Chose faite pour 510€ environ début octobre 2020.

RESULTAT : - 6316,49€

Résultat déficitaire cette année compte tenu de l'affectation des publicités du programme du Théâtre(9510€) sur le prochain exercice.

Le théâtre reste la source d'équilibre et de bénéfice de notre exercice.
Les cotisations des adhérents doivent couvrir environ le salaire chargé de Vincent
Notre prestation « Concert » doit, dans la mesure du possible, couvrir la rémunération chargée du pianiste.
Favoriser le mécénat et les dons aux publicités, plus avantageux pour les donneurs et plus pérennes que les publicités pour l'association en l'absence du concert au théâtre
Les concerts en zone éloignée doivent être espacés dans le temps et budgétisés
Malgré ce déficit, nos réserves restent confortables.

PREVISIONNEL 2020-2021

Cette année, plus encore que les précédentes, le budget prévisionnel sera soumis aux aléas de la crise sanitaire, à ses et à nos incertitudes d'activité.
Nous comptons bien sûr sur notre concert au théâtre toujours programmé en mars 2021
Au niveau du mécénat notre objectif est d'atteindre quasi 3000€, en matière de publicité environ 10000€, 9510€ étant déjà comptabilisés. Pour les entrées, nous avons misé sur 2 concerts avec salle à demi pleine, mesures de distanciation obligent.
Au niveau des cotisations, nous avons prévu un montant de 15000€
Pour les aides de l'Etat liées au coronavirus, nous avions prévu 400€, compte tenu du reconfinement ce montant sera dépassé
Produits financiers 1000€ qui regrouperont les intérêts des Parts Sociales 2019 et 2020 plus les intérêts des comptes d'Epargne

Au niveau des dépenses, le poste le plus important sera le salaire chargé de Vincent 17400€, nous avons prévu des locations de salles à hauteur de 1200€(réunions au XV de l'Europe, recours à des locations pour réunions ou répétitions diverses), les dépenses liées au concert du théâtre quasiment une constante à 8000€ et d'autres concerts pour 5800€ (déplacement en car, charges pianiste chef de chœur, casse-croûte, etc)…

Suite à l'intervention des Co-Présidents au niveau des services financiers de la Ville de Bourg, la location de la Salle Suchel nous est concédée à titre gratuit soit une économie annuelle d'environ 5000€ ; aussi nous n'avons pas déposé de dossier de demande de subvention
Le projet de continuation de JAZZ par CHŒUR présenté par Vincent et Nathalie, bien que présentant un intérêt artistique évident, n'a pas retenu l'adhésion, en l'état actuel, du Conseil d'Administration compte tenu des charges financières trop élevées pour ARTHEMIS.
Tous les autres postes sont quasiment des charges incompressibles.

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2019/2020 ARTHEMIS

Dépenses			RECETTES		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
6063	Petit Equipement	120.58	7062	Mécénat	5 214.00
6064	Fournitures administratives	279.80	747	DRFIP Coronavirus	2 319.56
613	Locations Salles	120.00	750	Cotisations membres	14 760.00
615	Travaux, entretien et réparation	107.65	752	Autres concerts	2 328.00
616	Assurance	381.41	758	Produits divers	50.00
622	Honoraires Ain Pro Sport	221.20	761	Produits financiers	21.78
6221	Adhesions diverses	246.50			
623	Publicité, publications	272.80			
625	Déplacements, missions et réceptions	174.75			
6251	Deplacements Vincent	1 263.46			
6252	Deplacements pianistes	176.08			
6253	Deplacements autres	371.96			
6254	Assemblee Generale	1 123.89			
6255	Autres receptions, pots divers	930.93			
6261	Frais Postaux	33.18			
627	Frais bancaires	193.31			
628	Divers	428.69			
641	Remuneration du Personnel Vincent	10 767.49			
6412	Remuneration Pianistes	200.00			
6451	Cotisations URSSAF	3 997.00			
6452	Cotisations Salariales Pianistes GUSO	208.73			
6453	Cotisations retraite prévoyance APICIL	1 072.79			
6454	Cotisations AG2R	105.21			
647	Médecine du Travail	103.20			
651	Concert Théâtre Bourg	561.60			
652	Autres concerts	7 547.62			
TOTAL DÉPENSES		31 009.83	TOTAL RECETTES		24 693.34

Résultat : -6 316.49

COMPTE d'EXPLOITATION PREVISIONNEL 2019/2020

BUDGET PREVISIONNEL - ARTHEMIS

Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
6063	Petit Equipement	300.00	7062	Mécénat	2 800.00
6064	Fournitures administratives	800.00	7063	Publicité	10 000.00
613	Locations Salles	1 000.00	744	Ville de Bourg en Bresse	0.00
6131	Location XV Europe	200.00	747	DRFIP Coronavirus	400.00
615	Travaux, entretien et réparation	100.00	750	Cotisations membres	15 000.00
616	Assurance	400.00	751	Concert Théâtre Bourg	8 000.00
622	Honoraires Ain Pro Sport	230.00	752	Autres concerts	1 000.00
6221	Adhesions diverses	250.00	758	Produits divers	0.00
623	Publicité, publications	380.00	761	Produits financiers	1 000.00
625	Déplacements, missions et réceptions	180.00			
6251	Deplacements Vincent	500.00			
6252	Deplacements pianistes	200.00			
6253	Deplacements autres	400.00			
6254	Assemblee Generale	500.00			
6255	Autres receptions, pots divers	500.00			
6261	Frais Postaux	40.00			
627	Frais bancaires	200.00			
628	Divers	500.00			
641	Remuneration du Personnel Vincent	11 000.00			
6412	Remuneration Pianistes	200.00			
6451	Cotisations URSSAF	5 000.00			
6452	Cotisations Salariales Pianistes GUSO	200.00			
6453	Cotisations retraite prévoyance APICIL	1 100.00			
6454	Cotisations AG2R	110.00			
647	Médecine du Travail	110.00			
648	Autres charges de personnel	0.00			
651	Concert Théâtre Bourg	8 000.00			
652	Autres concerts	5 800.00			
TOTAL DÉPENSES		38 200.00	TOTAL RECETTES		38 200.00

Résultat : 0.00

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association ARTHEMIS MUSIQUE clos le 30 juin 2020 qui portaient sur la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.
Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes et aucune anomalie n'a été relevée.
En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2019/2020 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître **un déficit de 6316,49€**.

Fait à Bourg en Bresse, le 26 octobre 2020, les membres de la Commission de contrôle :

Au nom de la commission constituée d'Anna JULLIEN, Pierre HUGEL et Roger DUBREUIL.
Les 3 membres de la Commission de Contrôle sont d'accord pour poursuivre une année encore le travail au sein de la Commission de Contrôle d'Arthémis Musique.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Anna JULLIEN
Pierre HUGEL
Roger DUBREUIL

Anna JULLIEN - Pierre HUGEL - Roger DUBREUIL sont réélus à l'unanimité

MODIFICATION STATUTAIRE

Modification de l'article 3 des statuts pour prise en compte du changement de siège social :

ARTHEMIS MUSIQUE
Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4, allée des Brotteaux
CS 70270
01006 BOURG EN BRESSE Cedex

APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE PAR 102 voix

VOTE DES RAPPORTS

Le vote des rapports s'est effectué, cette année, par mail.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT FINANCIER
Par 102 voix

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ELECTION DU TIERS SORTANT

Annie CORDRAY
Dominique FERY
Georges DELABRE
Christian RAPPY

Annie CORDRAY - Dominique FERY - Georges DELABRE - Christian RAPPY
Sont réélus à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Claude LEGLISE ***Ne se représente pas***

Nouveau candidat : Michel VIGOUREUX

Michel VIGOUREUX est élu à l'unanimité moins une abstention

VOTE

Résultat du vote : (par mail)
128 inscrits – 102 voix -

INSCRIPTIONS ET EFFECTIFS

REPARTITION DES ADHERENTS DANS LES DIFFERENTS GROUPES,
Présentée par Dominique FERY

Nombre d'adhérents 2020/2021 :
143 choristes qui représentent 127 adhérents
Contre 170/150 en 2019/2020

	2020 / 2021	2019 / 2020
GALERE	77	90
VOIDUM	48	53
VOID'JEUNES	11	13
JPC	7	9
MEMBRE ACTIFS	4	5
total	147	170

PRESENTATION DE NOS OUTILS DE COMMUNICATION

SITE INTERNET : Michel SAVERET
FACEBOOK : Daniel MAGNON
MESSAGERIE : Le Conseil d'Administration et les référents.

VOID'JEUNES

Créé en septembre 2019, dirigé par Vincent Govindin, notre chœur d'enfants et jeunes est devenu le 4e chœur d'Arthémis Musique, avec 13 inscrits pour cette première année.
Pas de chance pour ce groupe de naître dans cette période.

Néanmoins, en 2019-2020, les jeunes ont pu chanter les mercredis scolaires de septembre à mi-mars.
Privés du concert au théâtre et des projets du printemps, ils ont quand-même pu faire leurs premiers pas sur scène à l'Espace Salvert d'Attignat pour une participation au concert de Noël avec l'école privée, accompagnés par l'Harmonie d'Attignat dirigée par Vincent.
Pour 2020-2021, ils sont 11 inscrits. Les répétitions ont repris le mercredi 16 septembre à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté pour les premières semaines, jusqu'à l'ouverture possible de la salle Marthe Suchel.
Ils sont à ce jour en pause confinement, comme nous tous.
La commission Void'Jeunes d'Arthémis est constituée de : Dominique Fery : référente, et de Christine Barillot, Annie Cordray, Germaine Saveret.

A VOUS LA PAROLE : DIALOGUE AVEC LES ADHERENTS
Mails des adhérents..

Bonjour,
Merci pour votre travail à tous,
Ma fille Emma était enchantée de son début d'année à la chorale et l'attendait avec plaisir. Elle a hâte de pouvoir retourner chanter avec les copains et Vincent.
Avez-vous imaginé un ou des temps de visio ? (pas forcément pour chanter mais pour garder le lien)
Merci encore,Prenez soin de vous,
Cordialement.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Merci Germaine pour tout ce que tu fais pour nous ; merci à notre webmaster Michel pour ses merveilleuses compétences : la présentation de l'A.G. et les photos sont super !Et merci aussi à tout le C.A. pour le travail réalisé en cours d'année, qui permet à l'association de vivre. Cette année a été particulièrement pénible, nous espérons tous que 2021 sera mieux !
Un énorme merci aussi à notre Vincent ! Toujours positif, un sourire craquant, très charismatique, on en redemande !! Prenez tous bien soin de vous pour qu'on se retrouve le plus vite possible !Des bises à tous.
B.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Bonjour,
Merci tout d'abord pour cette AG si peu « ordinaire » !
Donc, OUI aux 5 questions, et je n'ai pas résisté à trinquer après la lecture du document, même si c'était un peu « fade » ! A très bientôt.
M.R

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Bonjour aux valeureux membres du conseil d'administration d'Arthémis.
Je réponds "OUI" aux 5 questions
et je note que le nouveau conseil d'administration sera nettement plus vigoureux
(avec l'entrée de Michel) et beaucoup plus laïc (avec le départ de l'église) !!!!!! Merci pour votre implication
P.B.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

C'est OUI pour toutes les questions soumises.
En espérant que nous nous retrouvions au plus vite pour notre passion commune.
Avec l'âge.....pour certains, le temps presse.
Merci et bravo au CA pour le boulot effectué.
Merci et bravo à Vincent pour ses compétences et sa patience. À très bientôt pour tous
J-C. F.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Bonjour,
J'ai lu attentivement tous les documents (à part ce qui concerne facebook, désolée).
Je remercie tous les membres du CA pour leur travail. Un bravo spécial à Caty qui est notre super référente alti !
Je réponds OUI aux 5 questions.
Je veux préciser que, quelle que soit la situation future, je ne demanderai pas le remboursement de cotisation(même si le confinement se prolonge....)
Une question :il me semble que les choristes ont participé financièrement à un déplacement en car, pour Matour je crois, je ne l'ai pas vu apparaître dans les comptes. Est-ce que vous pouvez m'éclairer sur ce sujet?
A bientôt.
D.
Réponse du CA :
La réponse se trouve dans le paragraphe « Recettes » de la page 5.
« *Participations des choristes aux réceptions d'Andasonia, St Saturnin et au déplacement de Matour* »

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Bonjour, courage à vous tous en cette période particulière. Merci pour votre rapport très bien fait. J'espère vous revoir très vite pour chanter. Ci-dessous mes réponses, j'ai mis oui à tout. Je n'ai pas très bien compris modification des statuts.
M.P

Réponse du CA :
Les sièges sociaux et les boîtes postales des Associations ont déménagé depuis le 16 mars 2020 dans les nouveaux locaux de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg en Bresse…situés à l'adresse suivante :
Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux CS 70270 01006 Bourg en Bresse.
De ce fait, nous devons obligatoirement remettre à jour les statuts, le siège social constituant un élément essentiel d'identification d'une association.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Mélanger les sons en chorale, faire de la polyphonie vocale, c'est magique et sublime
Et c'est beaucoup de joie, de musique et de vie sympathique avec un chef de chœur qui a un sens profond de la musique et surtout nous la faire exprimer
Les mots manquent aux émotions, la musique donne une âme à nos cœurs.
Merci à vous tous pour votre fonctionnement contraignant pour nous permettre de rester
optimistes et d'assurer la continuité de notre association afin de se retrouver tous pour chanter .
Amitiés
PC. B.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Bonjour,
Suite à l'email reçu le 12 novembre 2020 et après avoir pris connaissance du document « *présentationAG2020* », je réponds OUI aux 5 questions qui sont posées.

Remarque concernant la question 3 : Modifications des statuts, je n'ai pas eu connaissance des statuts de l'association, est-il possible d'obtenir une copie de ce document ?
Les Statuts de l'association seront mis prochainement en ligne dans l'espace réservé aux choristes.

Pendant cette période on ne peut plus mouvementée, je tenais à féliciter Christian et Georges ainsi que toute l'équipe du CA, pour le travail effectué et pour votre persévérance dans l'organisation de la nouvelle formule des répétitions qui malheureusement ont été suspendues une nouvelle fois. En espérant que le travail des choristes pendant ces quelques répétitions a satisfait les nouvelles exigences musicales de Vincent, exigences que j'ai particulièrement appréciées.
Bon courage pour la suite, dans l'attente de se retrouver très bientôt en chantant et bien sûr autour du verre de l'Amitié.
Amicalement.
J.F.L

Intervention de Madame Sylviane CHENE, Maire Adjointe déléguée à la culture et aux Relations Internationales, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse (enseignement supérieur, culture, équipements culturels)

Bonjour à toutes et tous,

A cette heure tout est différent, étrangement et parfois dramatiquement différent .

Les AG comme de nombreux autres évènements rassembleurs doivent maintenant se faire à distance, loin des yeux mais j'en suis sûre, pas loin du « Chœur » , et en l'occurrence de vos chœurs.

Je remercie le Conseil d'Administration d'avoir sollicité la Ville pour vous communiquer ce bref message et c'est avec plaisir que je le rédige à l'intention de vos co-présidents ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration, enseignants et bien sûr de l'ensemble des bénévoles et adhérents , nombreux qui donnent je le sais du temps et de la voix .

La voix, cette expression qui vient du souffle profond et du corps tout entier, ce souffle qui nous permet de vivre , souffle fragile et puissant à la fois . Je sais qu'à ce moment particulier de notre époque, votre pratique et votre passion, le chant collectif est comme de nombreuses autres pratiques artistiques , amateurs ou professionnelles , impacté , suspendu.

Pour autant, je sais que l'année 2019 a sans doute été pour votre association, créative riche et dense, je sais aussi que certains de vos projets 2020 ont été reportés ou annulés, comme c'est la cas pour de nombreuses associations burgiennes.

Je tiens à vous dire que la ville de Bourg en Bresse , n'a cessé , depuis le mois de mars 2020 de se mobiliser pour soutenir avec force la vie associative locale et culturelle , malgré des limites que nous connaissons tous . C'est bien sûr avec grand regret que la ville a dû à nouveau fermer les portes de ses médiathèques, salle d'exposition H2M, musée de Brou Confinement oblige ...Alors que les nouveaux événements proposés connaissaient un vif succès , que ce soit à Brou , H2M mais aussi au Théâtre , à la MCC , à La Tannerie et tant d'autres.

Mais je sais, mesdames et messieurs les membres du bureau, chers bénévoles, l'attachement de toute votre équipe au partage et au plaisir d'être ensemble, alors je crois que vous serez unis pour franchir cette étape, relever ce défi pour poursuivre votre projet commun autour du chant .

Au nom de la ville de Bourg en Bresse je vous souhaite de l'énergie, de la force et surtout de ne pas manquer de souffle.

Et surtout, à très bientôt, le plus tôt possible, en présentiel !

Avec salutations municipales, très amicalement, Sylviane CHENE Sylviane Adjointe au maire.

Les co-Présidents

Georges DELABRE



Christian RAPPY

